Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 01: Repenser la Suisse

Artikel: Quelles visions pour le territoire suisse?
Autor: Meuron, Pierre de / Schmidt, Christian
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-99535

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelles **visions** pour le territoire suisse ?

TERRITOIRE

Le colloque « Territoire Suisse, quelles visions à long terme ? », dont l'initiative revient au quotidien *Le Temps* et à la revue *TRACÉS* et qui a reçu le soutien de la SIA, a réuni le 27 novembre 2006 à Neuchâtel des personnalités engagées dans la vie politique, dans la recherche universitaire, dans l'économie publique et privée.

Ces personnalités ont été invitées à débattre à propos du livre « La Suisse, portrait urbain », issu de la grande étude du studio bâlois de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, l'*ETH Studio Bâle*. Cet ouvrage propose des approches nouvelles qui invitent à bousculer les habitudes, à utiliser des instruments non homologués pour aborder la réalité, à casser des catégories épuisées, à dissoudre les cloisonnements et à quitter des positions assignées pour prendre des libertés.

L'ensemble de la question y gagne en fraîcheur. Il se produit comme un déblocage de la pensée, un événement important auquel les organisateurs ont souhaité donner toute sa résonance également en Suisse romande.

1

Trois thèmes ont été abordés : les flux et les vitesses du territoire, les typologies de paysages et les structures politiques et sociales. Les trois tables rondes ont été précédées par une introduction de Pierre de Meuron, qui a présenté la méthodologie suivie par les auteurs du livre.

Introduction de Pierre de Meuron

Je pense qu'il est important de présenter en quelques mots et quelques images, l'histoire, le développement et la manière de penser qui ont guidé la réalisation de ce livre. Deux trois mots tout d'abord pour présenter l'*ETH Studio Bâle*, une institution créée par Marcel Meili, Roger Diener, Jacques Herzog et moi-même, réjoints ensuite par Christian Schmid, dans le but de faire éclater le centralisme de l'EPFZ.

Nous cherchions des gens, des cellules satellites qui étaient en dehors de l'EPFZ. D'autres étaient prévues à Coire, à Berne ou à Lucerne, mais seule celle de Bâle a finalement pris naissance.

Ce qui était au programme, ce n'était pas de proposer une éducation architecturale traditionnelle où les étudiants développent des projets. Ce qui nous intéressait, c'était d'aller au-delà, de nous faire réfléchir, nous-mêmes et les étudiants, sur la ville contemporaine. Ce projet s'est concrétisé par la fondation, il y a bientôt huit ans, de l'Institut pour la ville contemporaine à Bâle.

A partir de 1999, nous nous sommes penchés sur la Suisse dans le but d'en faire un portrait, comme un peintre fait le portrait d'un personnage.

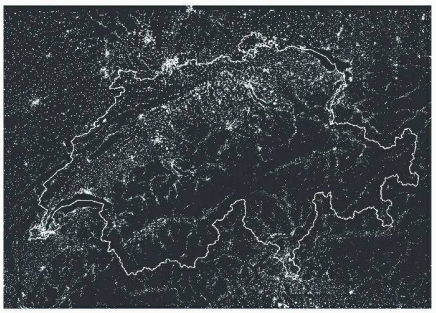

2

Fig. 1 : L'Europe, vue de nuit
Fig. 2 : La Suisse, vue de nuit
Fig. 3 : Routes
Fig. 4 : Voies de chemin de fer
Fig. 5 : Autoroutes

Ce qui est tout aussi important, c'est l'ambition de le faire d'une façon multilinguistique, c'est-à-dire non seulement de produire un ouvrage en allemand, mais aussi une publication traduite en français, puis en anglais pour faciliter sa diffusion à l'étranger. On aurait aussi bien aimé le traduire en italien, mais les finances ne l'ont pour l'heure malheureusement pas permis.

Nous avons donc commencé par présenter le patient, c'est-à-dire la Suisse, vue d'en haut avec les montagnes, les lacs, les autoroutes, les villes et le paysage (voir pp. 12 à 19). Ensuite, nous nous sommes encore éloignés, nous avons regardé l'urbanisation en Europe (fig. 1). Ces images sont très bien connues. Puis nous avons représenté l'ensemble des réseaux en Suisse, les chemins, les routes, les voies de chemin de fer et les autoroutes (fig. 3 à 5).

Un autre thème a été celui des frontières. Nous avons fait d'autres cartes représentant la Suisse en Europe, la Suisse qui fait partie de l'ONU seulement depuis peu de temps, qui ne fait pas partie de l'OTAN, qui ne fait pas partie de l'Union Européenne, qui ne fait pas partie de la zone euro.

Donc est-ce que la Suisse est un trou ou est-ce que la Suisse est une île, comme on la voit jusqu'à maintenant dans beaucoup d'atlas ? En tout cas dans l'atlas que j'avais moi à l'école, la Suisse était comme ça : la forme très marquée de la Suisse, mais au fond tout autour, c'est blanc.

La Suisse, c'est aussi les quatre parties linguistiques, puis les cantons (voir fig. 1 et 2, p. 31). Tout cela aussi, ce sont des limites, ce sont des frontières. Puis, comme on le verra tout au long de ce colloque, il y a les communes. Nous avons donc étudié chaque commune (voir fig. 3, p. 33) – elles sont au total environ 2800 – et nous avons compris que la commune est au fond la cellule de base de la Suisse. C'est-à-dire que, comme une cellule biologique, chaque commune a une même construction. Chaque cellule, chaque commune a son centre, sa forêt, sa partie agricole. Que ce soit dans une région d'agglomération ou que ce soit dans les Alpes, une commune a au fond le même ADN (fig. 6).

Nous avons ensuite étudié les potentiels urbains, en faisant ce que nous avons appelés des « drill holes », des forages. Nous avons voyagé avec les étudiants et la figure 7 montre tous les points que nous avons étudiés de façon scientifique, grâce à l'apport de Christian Schmid, géographe et sociologue, mais aussi au moyen de statistiques. Mais nous avons aussi été sur place et avons travaillé d'une façon phénoménologique. Donc, nous avons voulu percevoir : qu'est-ce qui se voyait sur place, qu'est-ce que voyaient les étudiants sur place ? Et ça a donné quelques douzaines de travaux choisis précisément pour aller étudier des phénomènes particuliers à des endroits particuliers.

Avec ce matériel, nous avons ensuite développé une carte de thèses. Chaque commune a une couleur définie par des nombres, des données, des chiffres et des valeurs statistiques (fig. 8). Et à partir de cette carte plutôt scientifique, nous avons défini des thèses dépassant le caractère descriptif, avec une valeur de choix et de synthèse. Nous avons ainsi découvert différentes typologies qui définissent la Suisse.

Ces différentes typologies sont au nombre de cinq : les régions métropolitaines, les réseaux de villes, les zones calmes, les « resorts » alpins et la friche alpine (fig. 9).

Les zones métropolitaines se définissent par leur globalité. Donc en Suisse, nous avons trois régions métropolitaines, la région métropolitaine zurichoise, la bâloise et la lémanique. Ces trois régions ont une dimension globale : Zurich avec les banques principalement, Bâle avec l'industrie pharmaceutique et Genève avec les banques et l'horlogerie.

Nous avons cherché à définir des formes de ville, car aujourd'hui celles-ci ne correspondent plus à celle de la ville médiévale, où une enceinte définissait un dedans et un dehors. La ville actuelle n'a plus une forme définie. Par rapport au point de vue, la forme de ville peut changer. Donc, nous avons superposé différentes façons de définir des villes : la façon topographique, les réseaux de transports publics, les médias, etc. Cette superposition a donné cette forme un peu floue, peu définie des régions métropolitaines urbaines (fig. 10).

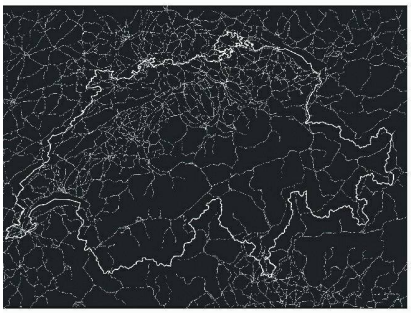
3

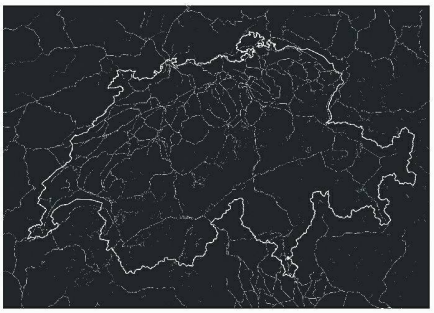
4

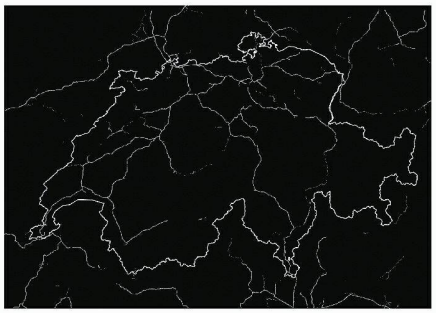
5

Fig. 6 : Les communes comme cellules biologiques, possédant toutes le même ADN

Fig. 7 : Localisation des « drill holes », les zones de forage analysées

Fig. 8 : Carte de la Suisse, chaque commune est colorée en fonction des données statistiques recueillies.

Fig. 9 : Carte de synthèse, avec les cinq typologies territoriales : régions métropolitaines, réseaux de villes , zones calmes, « resorts » alpins et friches (ou jachères) alpines

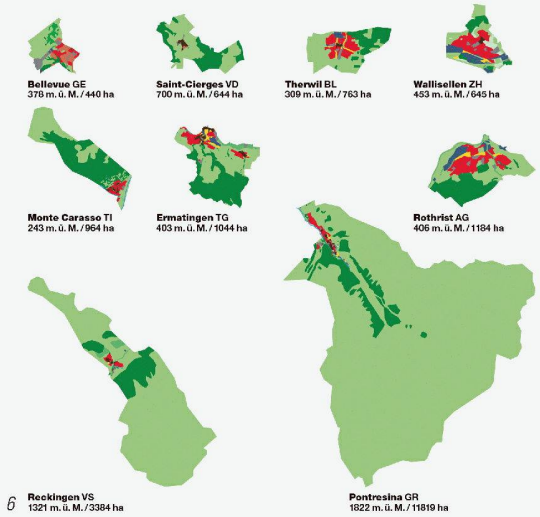

6

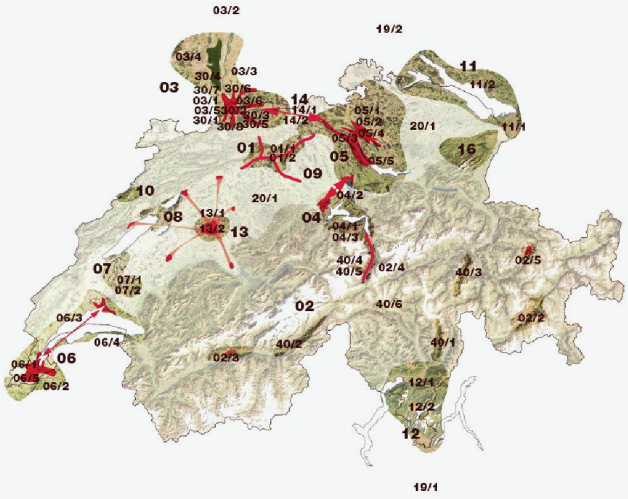

7

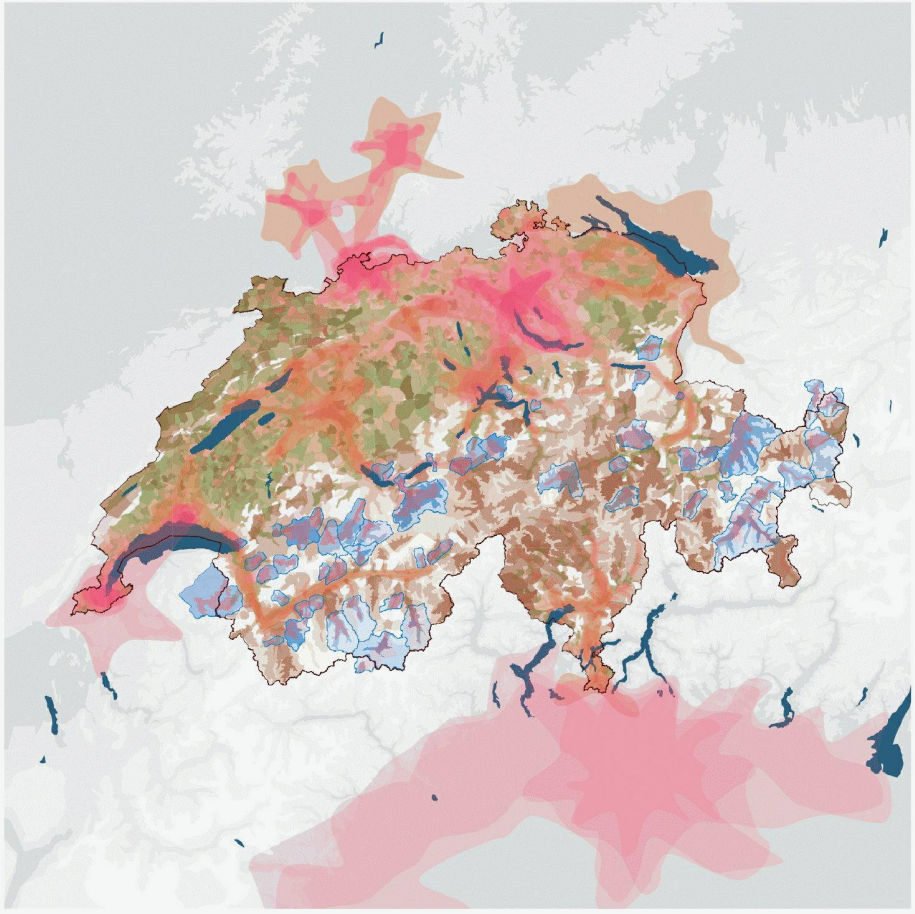

8

Les réseaux de villes se définissent plutôt à un niveau national. Il y en a plusieurs en Suisse (fig. 11) : autour du Lac de Constance ; la Suisse centrale autour du Lac des Quatre-Cantons ; le Tessin – qui fait certainement partie d'une très grande région métropolitaine européenne, celle de Milan ; et le Valais qui est un réseau de villes le long du Rhône, quelque chose de longitudinal. Dans la seconde de nos tables rondes, Christian Schmid décrira brièvement la couronne des villes autour de Berne qui comprend trois maillons en Romandie, Neuchâtel et les maillons bilingues de Bienne et de Fribourg.

Les zones calmes. Si l'on observe le territoire qui va du Lac Léman au Lac de Constance en passant par le Mittelland, on perçoit la possibilité, aujourd'hui déjà partiellement réalisée, d'une urbanisation allant de l'ouest à l'est. Est-ce ce que l'on veut ? Comme le brouillard, qui aujourd'hui couvre tout ce plateau, est-ce qu'on veut avoir une sorte de brouillard urbain qui le recouvre complètement ? A nos yeux, il est souhaitable d'éviter une urbanisation qui soit homogène tout le long du Plateau.

Nous pensons, comme on l'a vu avant, qu'il existe des concentrations urbaines – Lausanne-Genève, Berne et Zurich – et que, entre deux, il y a des zones plus calmes. Nous en avons défini trois (fig. 12) : une à l'est, Appenzell-Thurgovie ; une au centre, l'Entlebuch et l'Emmental ; et une à l'ouest, le Gros de Vaud et Le Pays de Gruyère. Nous l'évoquerons plus en détail lors de la seconde table ronde.

Nous définissons les « resorts » alpins comme des villes temporaires (fig. 13). Sachant qu'ils sont actifs en été, mais surtout en hiver, quand la population augmente fortement. Si nous prenons pour exemple l'Engadine, ce phénomène peut être mis en évidence par une carte des pistes de skis (fig. 14). C'est ça aussi l'urbanisation, une concentration temporaire pour un temps limité. Une autre image (fig. 15) montre que la nuit, quand il y a un slalom depuis le Corvatsch, ça ressemble, au fond, à une artère dans une ville de la plaine.

La dernière typologie mise en évidence est la friche alpine (cf. p. 34, intervention de P. de Meuron). Nous avons défini cinq critères : la dépopulation entre 1990 et 2000, qui indique

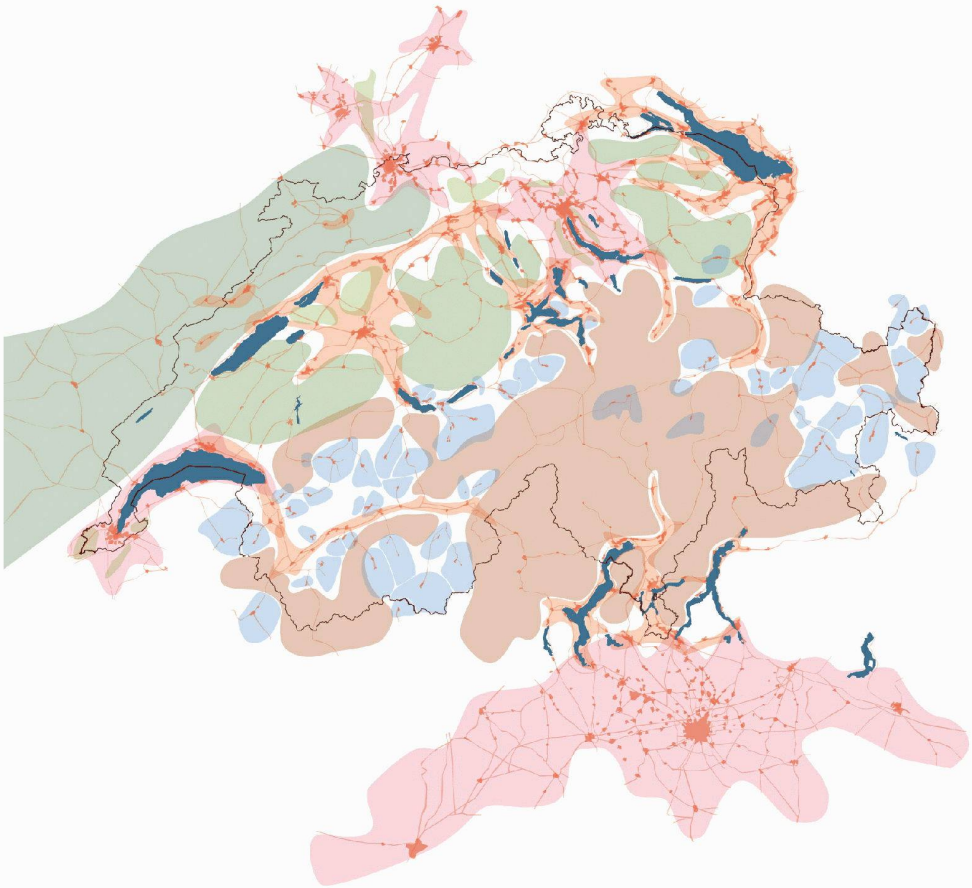

9

Fig. 10 à 13 : Les régions métroplotaines, les réseaux de villes, les zones calmes et les « resorts » alpins

Fig. 14 : Carte des pistes de ski en Engadine

Fig. 15 : Slalom nocturne au Corvatsch

Fig. 16 : Carte synthétique en fonction de cinq critères statistiques, pour les régions de montagne

Fig. 17 : La carte des friches (ou jachères) alpines

(Documents ETH Studio Bâle*)*

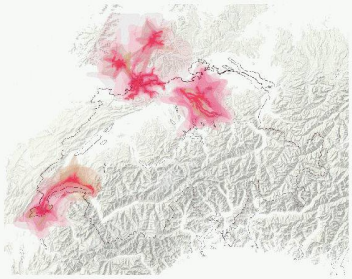

10

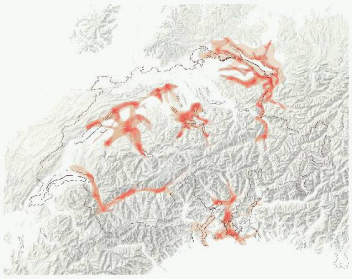

11

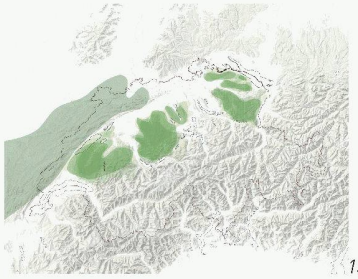

12

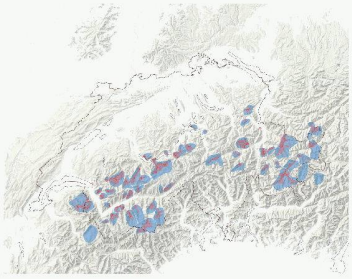

13

que ces communes ont des caractéristiques spéciales différentes des communes environnantes, des villes, mais aussi des zones calmes ; l'utilisation, en 2000, de l'anglais (qui représente la relation avec le monde), une langue parlée par moins de 5 % des actifs sur le lieu de travail ; les communes comptant moins de 500 habitants pour une superficie de plus de 1500 hectares ; les communes où la part des 25-50 ans est inférieure à 33 % de la population totale en 2000 ; les communes où le nombre des personnes actives a diminué de plus de 20 % entre 1990 et 2000 (fig. 16). Ceci a donc donné ensuite cette forme au centre de la Suisse, dans le Massif du Gotthard (fig. 17).

A partir de là, nous avons défini les potentiels urbains. Avec ceci, nous pensons essayer de comprendre quel est l'ADN de la Suisse, quels sont ses potentiels de développement et aussi l'importance du niveau fédéraliste par rapport au centralisme.

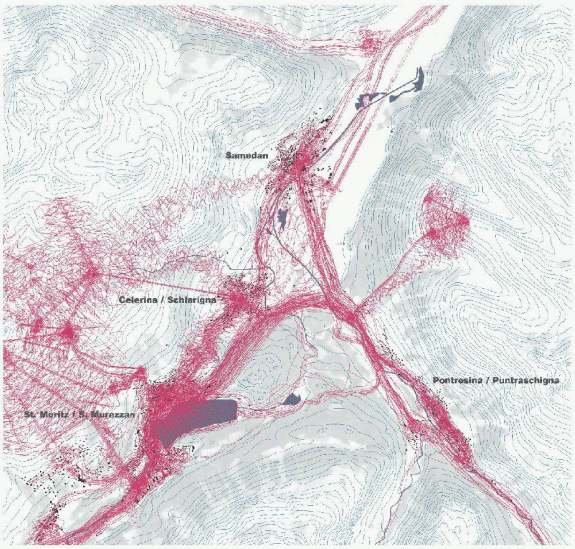

14

15

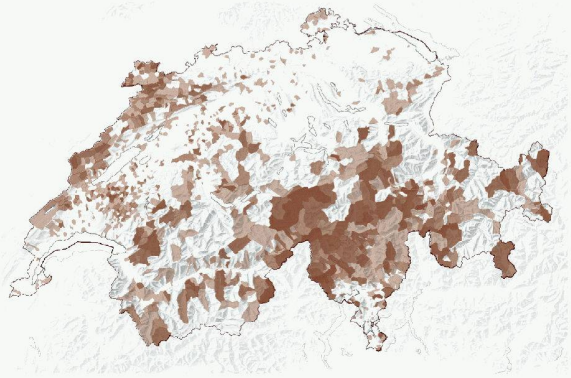

16

17